

Image not found or type unknown



Une rupture conventionnel du contrat

Par **giantcat**, le **28/09/2010 à 10:01**

Bonjour, j'ai eu une rupture conventionnel du contrat mon salaire brut est 1366 eur j'étais en cdi 1 an et 3 moi l'employeur va me verser 341,68 d'indemnité de rupture $1366/5 \times 1,25 = 341,68$ eur mais pour les congés payés comment cela marche ? Il y a 20 jours que j'ai pas pris ? Merci

Par **giantcat**, le **28/09/2010 à 10:02**

merci